

Immédiatement après la mort de mon prédécesseur, le Gouvernement n'hésita pas à fixer la date du scrutin au 27 décembre dernier. La lutte s'engagea immédiatement. Mes amis vinrent me prêter main-forte. Et je veux signaler immédiatement l'appui des députés de Bellechasse (M. Boulanger), de Dorchester (M. Tremblay), de Beauce (M. Edouard Lacroix), de Lévis (M. Dussault), de Maison-neuve-Rosemont (M. Sarto Fournier) et de Québec-Ouest-et-Sud (M. Charles Parent), qui posèrent devant les électeurs de Lotbinière non pas seulement un problème mais tous les problèmes que le Gouvernement a été appelé à étudier et à tenter de résoudre depuis son accession au pouvoir, en 1935.

Le discours du trône mentionne plusieurs projets de loi. Sans entrer dans le mérite des questions qui nous seront soumises, permettez-moi de signaler un événement qui a retenu l'attention publique au cours du mois de mai dernier. C'est le couronnement de nos nouveaux souverains, George VI et sa très gracieuse Majesté la reine Elizabeth. Non seulement le Royaume-Uni, les Dominions et les autres possessions de l'Empire britannique, mais le monde entier a manifesté à la couronne anglaise un témoignage non équivoque d'admiration. Nous sommes convaincus que nos nouveaux souverains maintiendront les traditions d'une dynastie qui a donné des preuves d'attachement au peuple, en respectant ses libertés publiques et parlementaires.

Monsieur l'Orateur, je tiens à souligner ce que le Gouvernement a accompli depuis 1935. Sans promesses vaines, il s'est engagé à travailler au redressement social et économique de tout le pays. Immédiatement après son arrivée au pouvoir, le Gouvernement songea à la classe agricole, celle que je représente dans cette Chambre. Il a voulu donner de l'ampleur aux échanges commerciaux en négociant aussitôt avec les Etats-Unis, nos voisins, qui constituent notre marché naturel, un accord commercial dont les effets bienfaisants se font déjà sentir. Ces accords, on les a multipliés, avec le Royaume-Uni, avec les autres possessions britanniques et certains pays d'Europe. Nous avons eu l'occasion de la dire déjà, en activant les échanges commerciaux, en abaissant les barrières tarifaires, nous avons augmenté partout le travail, et, conséquemment, recrutant un plus grand nombre d'employés, diminué le chômage. Les bienfaits de cette politique, je les trouve résumés dans les remarques du président de la Banque Royale du Canada, prononcées le 13 janvier courant à l'assemblée annuelle des actionnaires de cette banque :

(Traduction) Le Canada est un pays heureux. Au cours du siècle dernier, les années, où les affaires étaient florissantes et où régnait la

prospérité, ont été plus nombreuses au Canada que dans toute autre partie du monde. Ce fait est mis en lumière dans une étude minutieuse portant sur la marche des affaires dans chaque grand pays. En 1936, l'allure de la reprise économique a été phénoménale au Canada, les niveaux élevés, atteints en 1936, ne se sont pas abaissés en 1937. En dépit du léger recul qui s'est produit à la fin de l'année, recul dû à l'incertitude des perspectives commerciales aux Etats-Unis, la masse des affaires dans la plupart des compartiments pouvait soutenir la comparaison avec le maximum atteint en 1929. Dans plusieurs branches, en particulier l'exploitation minière, on a réalisé des chiffres plus élevés que jamais.

(Texte)

Comme on peut le constater, ce témoignage n'est pas rendu par un partisan politique ni par un admirateur d'aucun groupe de cette Chambre, mais par un homme d'affaires qui a dû, avant de faire pareille déclaration, analyser la situation. Les conclusions qu'il tire sont un encouragement à l'administration actuelle et doivent l'inviter à continuer dans la voie où elle s'est engagée.

Une autre question très importante est la question financière. Depuis deux ans, le Gouvernement s'emploie à faire disparaître l'ère des déficits. C'est une tâche ardue, mais l'honorable ministre des Finances (M. Dunning) semble y mettre une ardeur telle que, prochainement, nous pourrions saluer l'équilibre du budget.

Très encourageante, d'ailleurs, est la déclaration faite par l'honorable ministre des Finances, le premier janvier dernier. Qu'il me soit permis de citer un extrait de la revue qu'il faisait des conditions économiques :

(Traduction) Dans mon exposé budgétaire du mois de février dernier, j'exprimais la conviction que nous pouvions restreindre à 35 millions de dollars le déficit total pour 1937-1938, et que, l'année suivante, nous pourrions atteindre notre objectif, c'est-à-dire l'équilibre du budget. J'en suis toujours convaincu, les faits démontreront que je n'exagérais pas en me fixant ce double but. Sans la sécheresse dans l'Ouest, nous aurions l'équilibre budgétaire dès cette année. L'état satisfaisant du marché des valeurs a permis au ministre de rembourser en 1937 des obligations échues de l'Etat pour une somme de 326 millions, y compris les derniers titres de guerre exempts de l'impôt, en réalisant une économie de cinq millions de dollars, par an dans le service des intérêts. Le taux moyen de l'intérêt des obligations du Dominion est tombé de 4.97 p. 100 qu'il était en 1930, à 3.53 p. 100.

Il ajoute :

L'année 1937, puis-je affirmer, a été marquée par un progrès remarquable, non seulement dans la voie du retour à un état économique normal, mais aussi de l'assainissement de nos finances nationales. Il reste des problèmes à résoudre, mais les résultats acquis ne laissent aucune place au découragement.

(Texte)

Voilà une déclaration à signaler aux électeurs du comté que j'ai l'honneur de représenter.